



Le Groupe Foyer choisit Finologiee pour la signature à distance

Le leader luxembourgeois de l'assurance Foyer collabore avec la FinTech Finologiee pour digitaliser ses processus de consentement numérique.



L'équipe Foyer et Finologiee qui a travaillé sur le projet « e-Sign »

La récente Directive sur la distribution d'assurances (**DDA - IDD¹**) établit la liste des informations que les assureurs doivent remettre à leur clientèle avant la conclusion du contrat. Pour se **conformer à ces nouvelles règles**, l'assureur de référence luxembourgeois, **Foyer**, a établi une **étroite collaboration avec Finologiee**, acteur spécialisé dans la Fintech. Le but de cette coopération est de construire un processus digital efficace, répondant aux exigences réglementaires pour la **certification de l'intégrité**, l'attestation de **réception** et la **signature à distance de documents** par les clients de la compagnie.

¹ Directive 2016/97/EU - https://ec.europa.eu/info/law/insurance-distribution-directive-2016-97-eu/law-details_en, transposée en droit luxembourgeois par la Loi du 10 août 2018 portant transposition de la directive (UE) 2016/97 du Parlement européen et du Conseil du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurances et modifiant la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances - <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2018/08/10/a710/jo>

Cette solution a permis d'étoffer le dispositif existant de signature électronique en face-à-face chez Foyer. La première utilisation de la signature à distance a été appliquée aux **procès-verbaux de conseil**. Ces derniers servent à matérialiser la bonne adéquation entre les besoins du client et le produit d'assurance recommandé, avant d'être remis au client pour souscription d'un contrat.

Chaque document émis par la plateforme est doté d'un **sceau électronique LuxTrust** (e-Seal), certifiant l'intégrité du document et le moment où celui-ci a été apposé. Lors de la visualisation du rapport par le client, ce dernier confirme la réception en insérant un **mot de passe unique** (*One-Time Password – OTP*) qui lui a été transmis par SMS. Ces deux procédés sont gérés par Finologiee.

L'implémentation réalisée pour le compte de Foyer repose sur la **plateforme d'interconnexion sécurisée de Finologiee**. La flexibilité de cet environnement a permis un **assemblage** et une **configuration** très rapides des **composants** et des **processus** pour construire un **parcours client digital** efficace.

Foyer a choisi de **collaborer étroitement** avec Finologiee pour définir la solution la plus adaptée au défi auquel l'assureur était confronté. Un **processus itératif, codirigé par l'assureur et la Fintech**, a abouti à la définition des besoins en termes d'utilisation, de même que les contraintes techniques et réglementaires. La capacité opérationnelle de Foyer à implémenter cette solution et sa volonté d'améliorer l'expérience de ses clients grâce aux nouvelles technologies, associées à l'expertise technique et réglementaire de Finologiee et à sa plateforme polyvalente, ont permis un lancement en un temps record : **moins de deux mois** se sont écoulés entre la définition et la mise en production.

Grâce à l'influence considérable de la transformation digitale sur le marché de l'assurance, la **collaboration entre les entreprises établies et les nouveaux acteurs de la FinTech** est certainement l'un des meilleurs moyens pour relever ces défis et assurer une croissance à long-terme. Ce type de partenariat permet d'accélérer des processus d'innovation dans ce secteur, qui profitent tant aux entreprises qu'à leurs clients.

Michel Etienne, Responsable Métier des Systèmes d'Information chez Foyer, précise : « *La solution de signature à distance développée avec la startup luxembourgeoise Finologiee allie simplicité et sécurité pour nos clients. Rendue possible grâce à l'intervention de notre Hub Innovation, qui nous a aidés à sélectionner le meilleur partenaire, celle-ci a pu être mise en œuvre rapidement grâce à la bonne collaboration entre les équipes de Foyer et de Finologiee. Seulement quelques semaines après son introduction, c'est un succès : près d'un client Foyer sur trois opte déjà pour ce nouveau service. »*

Jonathan Prince, le co-fondateur et CSO de Finologiee tient le propos suivant : « *Nous apportons incontestablement une grande valeur aux acteurs institutionnels. Tout d'abord, dans notre rôle d'intermédiaire entre les FinTech et les compagnies d'assurance en facilitant d'une part la connectivité technique et en garantissant d'autre part la qualité tout en veillant à ce que la configuration soit totalement conforme à la réglementation en vigueur dans le secteur. Puis, nous sommes en mesure de fournir un support complet à nos clients grâce à notre expertise en gestion de projets techniques exposés au niveau réglementaire. Cette opportunité est une très bonne occasion de mettre en valeur ce potentiel avec le leader luxembourgeois du marché de l'assurance. »*

A propos de Foyer S.A.

Créé en 1922, Foyer S.A est un acteur financier de référence au Luxembourg. Sa solidité réside dans la force de son actionnariat, mais aussi dans le travail de ses quelque 775 collaborateurs présents dans trois pays et de ses 660 agents au Luxembourg. Leader du marché local de l'assurance Vie et Non-Vie, Foyer est actif dans plusieurs pays européens à travers trois métiers : l'assurance, la prévoyance et la gestion de patrimoine. Sa gamme de produits étendue s'adresse à une clientèle de particuliers, de professionnels et d'entreprises, à qui il offre des services haut de gamme et innovants. Conscient de sa responsabilité sociale d'entreprise, le Groupe Foyer s'investit également depuis de nombreuses années dans des projets d'intérêt général et de solidarité.

www.foyer.lu

A propos de Finologiee

Finologiee est un spécialiste FinTech et RegTech basé au Luxembourg. L'entreprise opère une plateforme digitale polyvalente et fiable qui simplifie la connexion entre les institutions financières et une variété de solutions FinTech. Elle fournit un catalogue d'applications et de modules vérifiés, qu'elle développe elle-même ou qui sont fournis par ses partenaires : des modules KYC pour la vérification d'identité et l'ouverture de compte, le vidéo-chat, la signature électronique, l'accès aux comptes bancaires (PSD2), la remédiation ou encore des fonctionnalités de routage de messages. L'entreprise a été créée par les entrepreneurs qui ont été à l'origine de Digicash, le système de paiement mobile des banques de détail luxembourgeoises. Finologiee a remporté le prix de la « Start-up de l'année du secteur financier » et a reçu l'« APSI Start-Up Award » en 2018. La société est agréée en tant que PSF de Support et surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

www.finologiee.com

Contact relations presse de Groupe Foyer

Contact presse : Alice BODART (Communication Interne, institutionnelle et relations presse)

Email: presse@foyer.lu

Tél. : (+352) 437 43 3227

Contact relations presse de Finologiee

Contact presse : Latisha TUBLANI (Marketing et Communication)

Email: press@finologiee.com

Tél: (+352) 27 75 08-1